

ANNEXE :

Tarifs de location occasionnelle des salles communales:

Salle Cérés
Hôtel de Ville
Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles

Cette salle ne peut être mise à la disposition de particuliers (réceptions et jubilé de mariage, baptême, communions...).

Tarif 1 : Associations saint-gilloises et/ou écoles saint-gilloises non communales, services publics régionaux, communautaires et fédéraux ; OU si tournages ou reportages photographiques, projets réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : associations sans but lucratif non saint-gilloises présentant un intérêt culturel, sportif et/ou social pour la commune de Saint-Gilles OU, si tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : personnes physiques et morales non reprises dans les catégories visées aux tarifs 1 et 2 OU projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Capacité : 100 personnes « debout » ou 50 personnes assises ;

Caution : 250 €, restituée lors de l'état des lieux de sortie ;

Gestionnaire de la salle : logistique de l'Hôtel de Ville (secretariat.1060@stgilles.brussels) – 02/435.12.47.

Les salles peuvent être louées à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h | 150 € | 300 € | 800 € |
| Week-end et jours fériés de 9h à 17h: | X 2 | X 2 | X 2 |
| Par heure supplémentaire entamée (<i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i>) : | | | |
| Du lundi au vendredi | 50 € | 75 € | 100 € |
| Week-end et jours fériés | X2 € | X2 € | X2 € |

Salle des Mariages
Hôtel de Ville
Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles

Cette salle fait partie du « piano nobile » de l’Hôtel de Ville.

Cette salle ne peut être mise à la disposition de particuliers (réceptions et jubilé de mariage, baptême, communions...).

Tarif 1 : Associations saint-gilloises et/ou écoles saint-gilloises non communales, services publics régionaux, communautaires et fédéraux ; OU si tournages ou reportages photographiques, projets réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : associations sans but lucratif non saint-gilloises présentant un intérêt culturel, sportif et/ou social pour la commune de Saint-Gilles OU, si tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : personnes physiques et morales non reprises dans les catégories visées aux tarifs 1 et 2 OU projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Capacité : 200 personnes « debout » ou 100 personnes assises ;

Caution : 500 € restituée lors de l'état des lieux de sortie ;

Gestionnaire de la salle : logistique de l'Hôtel de Ville (secretariat.1060@stgilles.brussels) – 02/435.12.47.

Les salles peuvent être louées à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

| | Tarif n°1: | Tarif n°2: | Tarif n°3: |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h | 200 € | 500 € | 1.000 € |
| Week-end et jours fériés de 9h à 17h: : | X2 | X2 | X2 |
| Par heure supplémentaire entamée (<i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i>): | | | |
| Du lundi au vendredi | 50 € | 75 € | 100 € |
| Week-end et jours fériés | X2 | X2 | X2 |

Salle de l'Europe

Hôtel de Ville

Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles

Cette salle fait partie du « piano nobile » de l'Hôtel de Ville.

Cette salle ne peut être mise à la disposition de particuliers (réceptions et jubilé de mariage, baptême, communions...).

Tarif 1 : Associations saint-gilloises et/ou écoles saint-gilloises non communales, services publics régionaux, communautaires et fédéraux ; OU si tournages ou reportages photographiques, projets réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : associations sans but lucratif non saint-gilloises présentant un intérêt culturel, sportif et/ou social pour la commune de Saint-Gilles OU, si tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : personnes physiques et morales non reprises dans les catégories visées aux tarifs 1 et 2 OU projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Capacité : 200 personnes « debout » ou 100 personnes assises ;

Caution : 500 €, restituée lors de l'état des lieux de sortie ;

Gestionnaire de la salle : logistique de l'Hôtel de Ville (secretariat.1060@stgilles.brussels) – 02/435.12.47.

Les salles peuvent être louées à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h | 200 € | 500 € | 1.000 € |
| Week-end et jours fériés de 9h à 17h: | X2 | X2 | X2 |
| Par heure supplémentaire entamée (<i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i>) : | | | |
| du lundi au vendredi | 50 € | 75 € | 100 € |
| Week-end et jours fériés | X2 | X2 | X2 |

Salle du Conseil

Hôtel de Ville

Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles

Cette salle fait partie du « piano nobile » de l'Hôtel de Ville.

Cette salle ne peut être mise à la disposition de particuliers (réceptions et jubilé de mariage, baptême, communions...).

Tarif 1 : Associations saint-gilloises et/ou écoles saint-gilloises non communales, services publics régionaux, communautaires et fédéraux ; OU si tournages ou reportages photographiques, projets réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : associations sans but lucratif non saint-gilloises présentant un intérêt culturel, sportif et/ou social pour la commune de Saint-Gilles OU, si tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : personnes physiques et morales non reprises dans les catégories visées aux tarifs 1 et 2 OU projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Capacité : 200 personnes « debout » ou 100 personnes assises ;

Caution : 500 €, restituée lors de l'état des lieux de sortie ;

Gestionnaire de la salle : logistique de l'Hôtel de Ville (secretariat.1060@stgilles.brussels) – 02/435.12.47.

Les salles peuvent être louées à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h | 200 € | 500 € | 1.000 € |
| Week-end et jours fériés de 9h à 17h: | X2 | X2 | X2 |
| Par heure supplémentaire entamée (<i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i>) : | | | |
| Du lundi au vendredi | 50€ | 75 € | 100 € |
| Week-end et jours fériés | X2 | X2 | X2 |

Cabinets d'Echevin et du Secrétaire communal:

Hôtel de Ville

Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles

Location uniquement dans le cadre du tournage de films (artistiques ou publicitaires), d'émissions télévisées, ou de la réalisation de reportages photographiques (artistiques ou publicitaires);

Tarif 1 : tournages ou reportages photographiques réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Gestionnaire: logistique de l'Hôtel de Ville (secretariat.1060@stgilles.brussels) – 02/435.12.47.

Les cabinets peuvent être loués à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

L'occupation gratuite de ces salles ne s'applique pas du lundi au vendredi après 17h00 ainsi que les weekends et jours fériés.

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------|
| Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h | Gratuit | Gratuit | 700€ |
| Week-end et jours fériés de 9h à 17h: | Pas d'application | Pas d'application | X2 |
| Par heure supplémentaire entamée (<i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i>) : | | | |
| Du lundi au vendredi | Pas d'application | Pas d'application | 75 € |
| Week-end et jours fériés | Pas d'application | Pas d'application | X2 |

Bureaux administratifs**Hôtel de Ville****Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles**

Location uniquement dans le cadre du tournage de films (artistiques ou publicitaires), d'émissions télévisées, ou de la réalisation de reportages photographiques (artistiques ou publicitaires);

Tarif 1 : tournages ou reportages photographiques réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Gestionnaire: logistique de l'Hôtel de Ville (secretariat.1060@stgilles.brussels) – 02/435.12.47.

Les bureaux peuvent être loués à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

L'occupation gratuite de ces bureaux ne s'applique pas du lundi au vendredi après 17h00 ainsi que les week ends et jours fériés.

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------|
| Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h | Gratuit | Gratuit | 700 € |
| Week-end et jours fériés de 9h à 17h: | Pas d'application | Pas d'application | X2 |
| Par heure supplémentaire entamée (<i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i>) : | | | |
| Du lundi au vendredi | Pas d'application | Pas d'application | 75 € |
| Week-end et jours fériés | Pas d'application | Pas d'application | X2 |

« Hall des Affaires sociales »

Hôtel de Ville

Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles

Location uniquement dans le cadre du tournage de films (artistiques ou publicitaires), d'émissions télévisées, ou de la réalisation de reportages photographiques (artistiques ou publicitaires);

Tarif 1 : tournages ou reportages photographiques réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Gestionnaire: logistique de l'Hôtel de Ville (secretariat.1060@stgilles.brussels) – 02/435.12.47.

Le Hall des Affaires sociales peut être loué à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

L'occupation gratuite ne s'applique pas du lundi au vendredi après 17h00 ainsi que les week ends et jours fériés.

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------|
| Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h | Gratuit | Gratuit | 600 € |
| Week-end et jours fériés de 9h à 17h: | Pas d'application | Pas d'application | X2 |
| Par heure supplémentaire entamée (<i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i>) : | | | |
| Du lundi au vendredi | Pas d'application | Pas d'application | 75 € |
| Week-end et jours fériés | Pas d'application | Pas d'application | X2 |

Couloirs de l'Hôtel de Ville:

Hôtel de Ville

Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles

Location uniquement dans le cadre du tournage de films (artistiques ou publicitaires), d'émissions télévisées, ou de la réalisation de reportages photographiques (artistiques ou publicitaires);

Tarif 1 : tournages ou reportages photographiques réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

La surface des couloirs est délimitée par les portes vitrées et sont les suivants :

- Couloir des Finances ;
- Couloir des Propriétés communales ;
- Couloir de l'Enseignement ;
- Couloir de l'Urbanisme ;
- Couloir de la salle des mariages ;
- Couloir de la salle du Conseil.

Gestionnaire: logistique de l'Hôtel de Ville (secretariat.1060@stgilles.brussels) – 02/435.12.47.

Les tarifs suivants sont entendus « Par couloir ».

L'occupation gratuite des couloirs ne s'applique pas du lundi au vendredi après 17h00 ainsi que les week ends et jours fériés.

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------|
| Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h | Gratuit | Gratuit | 600 € |
| Week-end et jours fériés de 9h à 17h: | Pas d'application | Pas d'application | X2 |
| Par heure supplémentaire entamée <i>(il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait) :</i> | | | |
| Du lundi au vendredi | Pas d'application | Pas d'application | 75 € |
| Week-end et jours fériés | Pas d'application | Pas d'application | X2 |

« Rotondes » de l'Hôtel de Ville :

Hôtel de Ville

Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles

Location uniquement dans le cadre du tournage de films (artistiques ou publicitaires), d'émissions télévisées, ou de la réalisation de reportages photographiques (artistiques ou publicitaires);

Tarif 1 : tournages ou reportages photographiques réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Gestionnaire: logistique de l'Hôtel de Ville (secretariat.1060@stgilles.brussels) – 02/435.12.47.

Les rotondes peuvent être louées à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

L'occupation gratuite des rotondes ne s'applique pas du lundi au vendredi après 17h00 ainsi que les week ends et jours fériés.

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------|
| Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h | Gratuit | Gratuit | 600 € |
| Week-end et jours fériés de 9h à 17h: | Pas d'application | Pas d'application | X2 |
| Par heure supplémentaire entamée (<i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i>) : | | | |
| Du lundi au vendredi | Pas d'application | Pas d'application | 75 € |
| Week-end et jours fériés | Pas d'application | Pas d'application | X2 |

Hall d'Entrée et escalier d'honneur :

Hôtel de Ville

Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles

Location uniquement dans le cadre du tournage de films (artistiques ou publicitaires), d'émissions télévisées, ou de la réalisation de reportages photographiques (artistiques ou publicitaires);

Tarif 1 : tournages ou reportages photographiques réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Gestionnaire: logistique de l'Hôtel de Ville (secretariat.1060@stgilles.brussels) – 02/435.12.47.

Le Hall d'entrée et escalier d'honneur peuvent être loués à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

L'occupation gratuite ne s'applique pas du lundi au vendredi après 17h00 ainsi que les week ends et jours fériés.

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------|
| Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h | Gratuit | Gratuit | 1.000 € |
| Week-end et jours fériés de 9h à 17h: | Pas d'application | Pas d'application | X2 |
| Par heure supplémentaire entamée (<i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i>) : | | | |
| Du lundi au vendredi | Pas d'application | Pas d'application | 75 € |
| Week-end et jours fériés | Pas d'application | Pas d'application | X 2 |

« Hall des Voitures » :

Hôtel de Ville

Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles

Location uniquement dans le cadre du tournage de films (artistiques ou publicitaires), d'émissions télévisées, ou de la réalisation de reportages photographiques (artistiques ou publicitaires);

Il y est interdit d'utiliser des appareils devant être branchés à une prise électrique.

Gestionnaire: logistique de l'Hôtel de Ville (secretariat.1060@stgilles.brussels) – 02/435.12.47.

Le Hall des Voitures peut être loué à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

L'occupation gratuite ne s'applique pas du lundi au vendredi après 17h00 ainsi que les week ends et jours fériés.

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------|
| Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h | Gratuit | Gratuit | 800 € |
| Week-end et jours fériés de 9h à 17h: | Pas d'application | Pas d'application | X2 |
| Par heure supplémentaire entamée (<i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i>) : | | | |
| Du lundi au vendredi | Pas d'application | Pas d'application | 75 € |
| Week-end et jours fériés | Pas d'application | Pas d'application | X 2 |

Hall et escalier de l'aile droite :

Hôtel de Ville

Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles

Location uniquement dans le cadre du tournage de films (artistiques ou publicitaires), d'émissions télévisées, ou de la réalisation de reportages photographiques (artistiques ou publicitaires);

Tarif 1 : tournages ou reportages photographiques réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Gestionnaire: logistique de l'Hôtel de Ville (secretariat.1060@stgilles.brussels) – 02/435.12.47.

Le Hall et escalier de l'aile droite peuvent être loués à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

L'occupation gratuite ne s'applique pas du lundi au vendredi après 17h00 ainsi que les week ends et jours fériés.

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------|
| Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h | Gratuit | Gratuit | 600 € |
| Week-end et jours fériés de 9h à 17h: | Pas d'application | Pas d'application | X2 |
| Par heure supplémentaire entamée (<i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i>) : | | | |
| Du lundi au vendredi | Pas d'application | Pas d'application | 75 € |
| Week-end et jours fériés | Pas d'application | Pas d'application | X 2 |

Maison du Peuple – petite salle

Tarifs de location :

Tarif 1 : Associations saint-gilloises et/ou écoles saint-gilloises non communales, services publics régionaux, communautaires et fédéraux ;

Tarif 2 : associations sans but lucratif non saint-gilloises présentant un intérêt culturel, sportif et/ou social pour la commune de Saint-Gilles

Tarif 3 : personnes physiques et morales non reprises dans les catégories visées aux tarifs 1 et 2

Une **caution** sera exigée dans tous les cas : **250€** pour tous les tarifs, restituée lors de l'état des lieux de sortie.

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|-----------|--------------------|--------------------|--------------------|
| 1 journée | 50€ | 250€ | 500€ |
| 1 semaine | 200€ | 1000€ | / |

Maison du Peuple – grande salle

Tarifs de location :

Tarif 1 : Associations saint-gilloises et/ou écoles saint-gilloises non communales, services publics régionaux, communautaires et fédéraux ;

Tarif 2 : associations sans but lucratif non saint-gilloises présentant un intérêt culturel, sportif et/ou social pour la commune de Saint-Gilles

Tarif 3 : personnes physiques et morales non reprises dans les catégories visées aux tarifs 1 et 2

Une **CAUTION** sera exigée dans tous les cas : **250€** pour tous les tarifs, restituée lors de l'état des lieux de sortie.

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|-----------|--------------------|--------------------|--------------------|
| 1 journée | 100 € | 250 € | 1000 € |
| 1 semaine | 400 € | 1000 € | / |

Maison des Cultures

Tarifs de location :

Tarif 1 : Associations saint-gilloises et/ou écoles saint-gilloises non communales, services publics régionaux, communautaires et fédéraux ;

Tarif 2 : associations sans but lucratif non saint-gilloises présentant un intérêt culturel, sportif et/ou social pour la commune de Saint-Gilles

Tarif 3 : personnes physiques et morales non reprises dans les catégories visées aux tarifs 1 et 2

Une **CAUTION** sera exigée dans tous les cas : **250€** pour tous les tarifs, restituée lors de l'état des lieux de sortie.

Salle 1

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|-----------|--------------------|--------------------|--------------------|
| 1 journée | 50 € | 125 € | 300 € |
| 1 semaine | 200 € | 500 € | / |

Salle 2

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|-----------|--------------------|--------------------|--------------------|
| 1 journée | 50 € | 125 € | 300 € |
| 1 semaine | 200 € | 500€ | / |

Salle 3

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|-----------|--------------------|--------------------|--------------------|
| 1 journée | 100 € | 200 € | 400 € |
| 1 semaine | 400 € | 800€ | / |

Maison Pelgrims

Tarifs de location :

Tarif 1 : Associations saint-gilloises et/ou écoles saint-gilloises non communales, services publics régionaux, communautaires et fédéraux ;

Tarif 2 : associations sans but lucratif non saint-gilloises présentant un intérêt culturel, sportif et/ou social pour la commune de Saint-Gilles

Tarif 3 : personnes physiques et morales non reprises dans les catégories visées aux tarifs 1 et 2

Une **CAUTION** sera exigée dans tous les cas : **250€** (+25€ en cas de prêt de clés) pour tous les tarifs, restituée lors de l'état des lieux de sortie.

Salle

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|-----------|--------------------|--------------------|--------------------|
| 1 journée | 50€ | 125€ | 250€ |
| 1 semaine | 125€ | / | / |

Rez-de-chaussée complet

| | Tarif n°1 : | Tarif n°2 : | Tarif n°3 : |
|-----------|--------------------|--------------------|--------------------|
| 1 journée | 100€ | 250€ | 700€ |